



## **REFORME STATUTAIRE CPIP : EXIGEONS LE RESPECT DE LA PAROLE DONNEE !!**

Malgré un protocole signé par son prédécesseur, le président Macron n'hésite pas à reporter une réforme acquise de haute lutte et qui reconnaissait la pleine légitimité d'une profession à accéder à un statut et un salaire en conséquence.

Nous, personnels syndiqués et non syndiqués du SPIP de Saint Dié des Vosges réunis en assemblée générale, réaffirmons notre mécontentement et notre colère suite à la confirmation du report de la mise en œuvre de la réforme statutaire de la filière insertion probation.

Aussi, à compter de la diffusion du présent tract, nous mettrons en place les modalités suivantes d'action :

- **journée SPIP mort le 01/02, reconductible : annulation des rendez-vous sauf impossibilité, port d'un brassard « SPIP mobilisé », aucun rapport ou démarche ne sera réalisé sauf urgence particulièrement caractérisée, aucun accueil de passagers, l'accueil téléphonique n'aura vocation qu'à différer les réponses et informer sur le mouvement**
- **soutien à la manifestation de protestation à Paris**
- **interpellation des élus, médias et gouvernement par courrier sur notre actualité et nos conditions de travail et donc de suivi et d'accompagnement de nos publics**
- **ajout d'un bandeau à la fin de nos écrits (mail, soit-transmis, rapport) : " L'Antenne de Saint-Dié-des-Vosges est actuellement en mouvement protestataire jusqu'à la mise en application du protocole de la filière d'insertion et de probation tel que signé par le Président de la République"**

Ces mesures sont reconductibles et feront l'objet d'un durcissement en cas de non application de la réforme statutaire à la date initialement convenue, soit au 1<sup>er</sup> Février 2018.

**POUR NOTRE RECONNAISSANCE LÉGITIME ET  
LE RESPECT DE LA PAROLE DE L'ÉTAT !  
MOBILISES, DETERMINES, ON NE LACHE RIEN !**

A Saint-Dié-des-Vosges,  
Le 25 janvier 2018